



Réservé à l'administration
N° de dossier :
Date de réception :
Traité par :

MRC de Joliette – Division transport Formulaire d'inscription Une fois complété retourner au : 930, rue Saint-Louis Joliette (Québec) J6E 3A4 Ce formulaire doit être rempli par le requérant lui-même, par toute autre personne désignée par lui ou par la personne autorisée (représentant légal) si le requérant a moins de 16 ans. Les renseignements fournis demeurent confidentiels et à l'usage exclusif de l'administration. **N.B.**: Tout formulaire incomplet ou illisible n'est pas **EN LETTRES MOULÉES (OBLIGATOIRE)** traité et est retourné au requérant. Identification de la personne Nom Prénom C.P. N° d'appartement Adresse de résidence Municipalité Code postal Résidence : Pièce d'identité : (\_\_\_\_) \_\_\_-certificat de naissance carte d'assurance maladie passeport permis de conduire Cellulaire ou téléavertisseur : N° de (\_\_\_\_) \_\_\_--Numéro : \_\_\_\_\_ téléphone : Rureau (\_\_\_\_) \_\_\_--Date de naissance : \_\_\_ / \_\_ / \_\_\_ Jour / mois / année ☐ Féminin ☐ Masculin N° de poste Personne à contacter en cas d'urgence pour le requérant de moins de 16 ans : Prénom Nom Résidence : Lien avec le requérant (\_\_\_\_) \_\_\_--Cellulaire ou téléavertisseur : (\_\_\_\_ N° de téléphone: (\_\_\_\_) \_\_\_-N° de poste Je certifie que les renseignements fournis sont exacts. Je comprends que toute fausse déclaration peut entraîner le refus de mon inscription ou la révocation de celle-ci. Je consens à utiliser le transport collectif dans le respect de ses modalités et ses règlements. Signature obligatoire Signature du requérant Signature du représentant légal si le requérant à moins de 16 ans N.B. Le présent formulaire est prescrit par la MRC de Joliette Les informations contenues dans le présent formulaire sont à l'usage exclusif de l'administration du service de transport collectif et sont strictement confidentielles. Elles sont traitées en conformité avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).